

**RECOMMANDATIONS POUR LA  
SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALE ET  
SOCIALE  
DEDIEES A LA BANQUE MONDIALE**

Par

**Jocelyn Rakotoarisoa**

Etudiant en Economie, Université d'Antananarivo, Madagascar

Membre du Conseil Régional des Jeunes, Ministère Chargé de la Jeunesse,  
Madagascar

Membre du Consortium National de l'Engagement Citoyen, Madagascar

## PREFACE

La Banque Mondiale lance un exercice pendant lesquels elle examinera et mettra à jour ses politiques actuelles de sauvegarde environnementale et sociale. Les politiques de sauvegarde contribuent à la viabilité et à l'efficacité du développement dans le cadre des projets et programmes de la Banque en aidant à éviter ou atténuer les méfaits de ces activités sur les populations et l'environnement. Ce processus d'examen et de mise à jour permettra de mieux faire correspondre ces politiques à l'évolution des besoins et des attentes des emprunteurs, au contexte externe, et aux activités de la Banque.

Parmi les nombreuses raisons justifiant l'examen et la mise à jour des politiques de sauvegarde, citons : l'évolution du profil des emprunteurs, la prise de conscience de la valeur et de la vulnérabilité du patrimoine commun de l'humanité, l'évolution des opérations de la Banque, le renforcement du rôle du secteur privé et la récente évaluation (2010) de ces politiques. La Banque reconnaît l'existence d'une conjonction de facteurs internes et externes qui rend opportun l'examen et la mise à jour des politiques de sauvegarde. Elle a à cœur de travailler avec ses emprunteurs, ses partenaires de la communauté du développement, les institutions sœurs, les professionnels et les populations pour promouvoir un développement durable au plan environnemental et social, en tant que bien public mondial.

Il est prévu que l'examen et la mise à jour des politiques de sauvegarde débouche sur un nouveau cadre intégré qui s'appuiera sur les grands principes régissant actuellement ces politiques et qui pourrait s'organiser autour des éléments suivants : principes, politiques, procédures et modalités conseillées. Le cadre envisagé visera à faire coïncider les politiques avec le nouveau contexte interne et externe, et à jeter les bases solides d'un partenariat redynamisé et renforcé avec les emprunteurs de la Banque, contribuant ainsi à une plus grande efficacité du développement.

C'est à travers ce programme de consultation mondiale que je forge ce document intitulé « RECOMMANDATIONS POUR LA SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE, DEDIEES A LA BANQUE MONDIALE » pour apporter mes propositions et suggestions en matière de sauvegarde environnementale et sociale à travers le monde entier.

L'auteur

Jocelyn Rakotoarisoa

## **BREF SUR L'EVOLUTION DES POLITIQUES DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE LA BANQUE MONDIALE**

Les politiques de sauvegarde de la Banque mondiale stipulent les valeurs fondamentales de l'organisme. Elles forment la clé de voûte des efforts effectués par la Banque pour protéger les populations et l'environnement et assurer la réalisation d'un développement durable. Ces politiques ont bien servi la Banque, les pays clients et la communauté du développement depuis plus de 20 ans. L'institution a entrepris d'examiner et de mettre à jour ces politiques clés pour mieux répondre aux besoins des emprunteurs et faire face aux nouvelles demandes et aux nouveaux défis qui se posent dans le domaine du développement. La Banque compte que ce processus d'examen et de mise à jour se solde par la mise en place d'une nouvelle génération de politiques de sauvegarde qui l'aideront non seulement à respecter les règles actuelles qui stipulent que son action ne doit pas avoir d'effet néfaste, mais aussi à encourager l'obtention de résultats mesurables au plan du développement.

Depuis plusieurs dizaines d'années, l'une des grandes préoccupations de la Banque est d'évaluer et de gérer efficacement les impacts environnementaux et sociaux des projets qu'elle finance. Beaucoup de ses politiques et procédures opérationnelles reflètent ce souci. Depuis les années 70, la Banque n'a cessé de s'intéresser de plus près aux perspectives et risques environnementaux et sociaux que crée le processus de développement. En 1984, elle a adopté une Directive du Manuel opérationnel sur les aspects environnementaux du travail de la Banque mondiale, qui définissait les politiques et procédures applicables à ses projets, son assistance technique et les autres aspects de ses activités qui pouvaient avoir un impact sur l'environnement. Le terme « environnement » était interprété au sens large et comprenait le milieu naturel, les dimensions sociales, ainsi que le bien être des générations actuelles et futures.

En 1997, la Banque mondiale a regroupé dix politiques opérationnelles pour en faire des politiques de sauvegarde bien déterminées – six sur l'environnement, deux sur les aspects sociaux et deux à caractère juridique et a mis en place des procédures administratives afin d'assurer le respect de ces politiques pendant la préparation et l'exécution des projets. Les politiques visaient à aider la Banque à prendre en compte les questions environnementales et sociales résultant surtout de prêts d'investissement destinés à financer la fourniture de biens, de travaux et de services dans une large gamme de secteurs, qui étaient alors au cœur des activités de l'institution. Les politiques s'appliquaient aussi aux opérations d'assistance technique financées par la Banque et aux fonds fiduciaires qu'elle administrait. Les normes environnementales et sociales applicables aux principaux autres instruments financiers de la Banque, en particulier les Prêts à l'appui des politiques de développement (DPL) et le Programme pour les résultats (PforR), se trouvent dans les politiques opérationnelles correspondantes qui régissent tous les aspects de ces différents instruments.

En juillet 2010, le Conseil des Administrateurs de la Banque a examiné l'évaluation de l'IEG (Groupe Indépendant d'Evaluation) ainsi que le relevé d'interventions de la direction<sup>5</sup>, dans lequel celle-ci s'engageait à effectuer une mise à jour complète des politiques de sauvegarde et à les regrouper. La direction a donné suite aux conclusions et recommandations de l'IEG, qui l'appelaient notamment à privilégier davantage l'utilisation des politiques de sauvegarde à l'appui d'un développement durable au plan environnemental et social, à faire une plus large place à l'évaluation de toute une série de risques et d'impacts sociaux potentiels, à améliorer sa supervision des projets, et à adopter des méthodes plus économiques et plus efficaces de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports de fin d'exécution, notamment par une meilleure utilisation des indicateurs.

## **RECOMMANDATIONS**

- **Equipe d'expertise pour l'encadrement environnemental et social**

Il s'agit, pour la Banque Mondiale, d'encadrer et d'effectuer des suivis sur les projets d'investissement et programmes financés ou mis en œuvre par l'institution de mettre à la disposition des bénéficiaires une équipe d'experts en matières de sauvegarde environnementale et sociales chargée de ces fonctions.

- **Sur les prêts d'investissements octroyés par la Banque Mondiale**

Les prêts d'investissements octroyés par la Banque mondiale doit contenir une part, à ne pas rembourser par les bénéficiaires, réservée uniquement pour les sauvegardes environnementales et sociales que la Banque Mondiale lui-même a le devoir et l'obligation de constituer et gérer indépendamment du bénéficiaires. Appelons cette somme « budget de sauvegardes environnementales et sociales ou BSES ».

A titre d'exemple, pour mieux clarifier le concept recommandatif proposé, supposons que la Banque Mondiale finance un projet d'investissement de 50 millions USD, et que celui-ci nécessite 10 millions USD pour les sauvegardes, la Banque doit octroyer ainsi pour le bénéficiaire, 60 millions USD. En fin de période, le bénéficiaire ne rembourse que 50 millions USD avec le taux d'intérêts indiqués, sachant que le 10 millions USD pour les sauvegardes n'est géré que par la Banque Mondiale lui-même réservée pour les Politiques de Sauvegardes Environnementales et Sociales.

